

1° L'ARMATURE :

Présenter chaque élément de l'armature dural pour que ceux-ci soient dans la bonne position et non inversée. Poser sur le sol les deux mâts d'angles et le mât central pour procéder à l'assemblage du fronton ;  
(les embases en plastique doivent se trouver vers la caravane).

L'armature ainsi pliée sur le sol doit avoir la forme d'une charpente.

2° LE TOIT DE L'AUVENT :

Prendre le toit de l'auvent et remarquer que le jonc qui maintient l'auvent à la caravane est en deux parties de 1,50 m de long environ. En commençant par le milieu du toit de l'auvent introduire le jonc dans le rail, d'abord côté droit de la caravane, puis en se faisant aider d'une seconde personne juchée sur le timon ou sur le coffre sur flèche, enfiler le jonc dans le rail de la partie gauche du toit. Glisser le toit en position définitive afin que les deux extrémités du jonc soient bien positionnées par rapport aux extrémités du rail d'auvent.

Faire redescendre les côtés du toit dans les profilés, pour cela, détacher les fermetures à glissières et enfiler le jonc par le bas du profilé de façade.

Le toit d'auvent est maintenant bien amarré à la caravane, procéder alors à la mise en place de l'armature en passant dans les oeilletons la pointe des mâts. Commencer par le mât central, l'armature conservant toujours la forme d'une charpente.

Élever les faitières à auto-tension. Elles se placeront sans difficulté dans les goussets sous l'action des leviers de tension qui doivent toujours rester libres et ouverts, il est possible de prérégler la tension de l'armature à l'aide des cliquets à ressort.

Placer l'armature de la casquette en glissant les frontons dans les goussets spéciaux, puis, les solidariser aux trois mâts verticaux par clipsage, assurer la tension des faitières au moyen des boutons moletés.

3° POURTOUR DE L'AUVENT :

Placer les murs de l'auvent solidaires à la caravane en glissant les joncs dans les rails. Introduire les joncs par la base des profils et les élever jusqu'à hauteur des fermetures à glissières. Le panneau porte se place indifféremment côté timon ou côté opposé ainsi que sur le pignon droit ou le gauche. De plus, en descendant légèrement les curseurs des fermetures à glissières des panneaux et en détachant la fermeture horizontale, il est possible de créer une large ventilation sous l'auvent.

4° JUPE DE L'AUVENT :

Lorsqu'un coffre est placé sur le timon, en commençant du côté de la porte et en tirant sur le cordon, glisser le jonc de la jupe anti-courant d'air dans le rail de la caisse, côté droit de la caravane et face à la porte, procéder de même, terminer à l'aide des fermetures à glissières.

5° TENSION ET AUBANAGE :

Pour tendre l'auvent, fixer d'abord les 4 angles à l'aide des piquets et des anneaux caoutchouc en positionnant l'auvent, il est nécessaire de fermer la porte et les panneaux pendant l'opération. Finir de piquer la jupe suivant le principe d'une toile de tente, placer quelques piquets dans la rosace des embases si nécessaire, par temps de vent fixer les tendeurs sur les côtés de l'auvent.

Pour que le toit de l'auvent ne forme pas de "poche", il est indispensable que les faitières ainsi que les frontons soient parfaitement tendus.

6°) ENTRETIEN :

Votre auvent RAPIDO a été réalisé avec le plus grand soin pour que vous en soyez pleinement satisfait durant de longues années, il est nécessaire de prendre certaines précautions avant son remisage hivernal :

- la toile doit être parfaitement sèche. Si cela n'a pas été possible avant le départ, il faut la déplier dans les 48 heures et la faire sécher correctement.
- L'armature doit être stockée, essuyée et séchée, la toile doit être dépoussiérée en la brossant à l'eau claire (jamais de produits chimiques) laver la toile à pourrir. Le matériel ainsi nettoyé et sec doit être remisé dans un endroit sans humidité.

En cas de séjour prolongé, l'auvent doit être fréquemment aéré. L'emploi d'insecticide pulvérisants ou d'aérosols risquent de détruire l'imperméabilisation de la toile. Lorsqu'un auvent est clos, il peut s'y provoquer de la condensation, cette humidification ambiante peut se constater par des gouttelettes sur l'armature, cela ne constitue pas un défaut d'imperméabilisation, de même, si après une période de sécheresse l'auvent fuit après une averse il faut savoir que c'est un phénomène normal et non un défaut d'imperméabilisation de la toile.